

Vitalsel : Des produits naturels pour l'agriculture

L'entreprise VitalSel a inauguré, hier, ses nouveaux locaux (sur 600 m²) et sa nouvelle chaîne de fabrication à Talant en présence de François Patriat, président du conseil régional (1), de Gilbert Menut, maire de la commune et d'une centaine d'agriculteurs clients et partenaires. « Le but de notre activité est d'apporter à l'agriculture des fertilisants et un aliment minéral totalement naturels pour un res-

pect intégral de l'environnement, en lui permettant d'obtenir des produits finis de haute qualité tout en baissant ses coûts de production », explique Marc Lefebvre, responsable général de VitalSel.

Argiles, calcaire marin...

Argiles (huit types), calcaire marin et sel de mer sont sélectionnés et entrent dans la composition des

quatre produits mis au point par Marcel Thebault, le gérant et le créateur de l'entreprise en janvier 2000. Trois produits sont proposés pour le « bien-être des sols et des plantes et un pour le bien-être des animaux en optimisant leur digestion et en améliorant leur état naturel », souligne Marc Lefebvre.

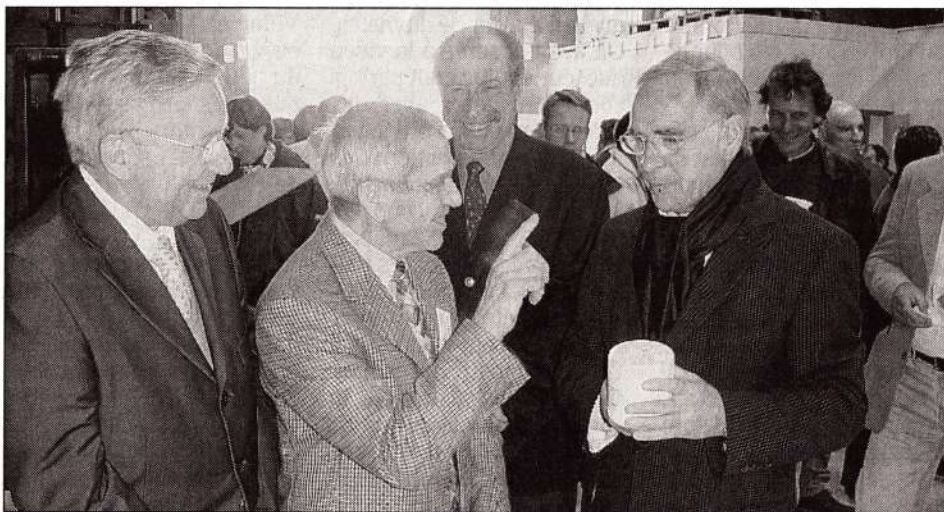
L'entreprise, qui comprend cinq personnes et réalise un chiffre d'affaires de

350 000 euros, est en contact avec les agriculteurs pour les accompagner et les conseiller. « Notre succès a favorisé le développement de l'entreprise simplement par le bouche à oreille et grâce à la mise en place de « fermes relais » qui témoignent autour d'elles de leurs résultats et proposent les méthodes et produits de l'entreprise à leur entourage », précise Marc Lefebvre.

Ces « fermes relais », une quinzaine, sont localisées en Bourgogne (2), Franche Comté, mais aussi en Picardie, Champagne-Ardenne ou en Suisse.

Vitalsel, 9, rue de Novalles, 21240 Talant, 03.80.56.24.55, 03.80.55.19.41 (Fax), Email : vitalsel@wanadoo.fr

Cyryll BIGNAULT



Marcel Thebault, gérant, présente à François Patriat, Gilbert Menut et Michel Falze, adjoint à l'économie, finances et nouvelles technologies à la ville de Talant, un des produits qu'il a mis au point

(1) La Région a accordé une subvention à l'entreprise pour qu'elle puisse embaucher un cadre.

(2) Trois « fermes relais » se trouvent en Côte-d'Or : chez Claude Porcherot, à Poiseul-la-Ville, Philippe Couturier à Lacey-sur-Vingeanne et Sébastien Ormansay à Orain.